

# Notre projet éducatif

## Des valeurs éducatives

L'association EPAL, depuis 1982, défend des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'action partagées.

Elle agit en complémentarité de la famille, ou des lieux éducatifs tels que l'école pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale.

Elle accompagne l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'individus acteurs et responsables, dans une démarche de réciprocité.

Elle contribue ainsi à faire vivre la pédagogie de l'éducation populaire ouverte et accessible à tous.

## Une volonté

Le projet de l'association EPAL se fonde sur des valeurs humanistes.

EPAL entend donner la primauté à la personne, en faire la priorité de l'association. Elle prône l'épanouissement de la personne, le respect de l'autre et la liberté de chacun.

- Dans toutes les actions menées, elle veille à ce que chacun ait une place dans une démarche de responsabilité collective et dans un esprit de tolérance mutuelle.

EPAL entend permettre une ouverture à tous les publics, dans le sens de la pluralité de leur origine comme de leur condition.

Elle respecte la diversité et favorise l'expression des différences (handicap ou non).

- Concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap, l'association favorise une démarche prenant en compte les particularités et singularités du public, afin de leur garantir un accueil et un accompagnement répondant à leurs besoins.

Elle souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

## Des valeurs éducatives

EPAL entend promouvoir ses valeurs éducatives et permettre au public accueilli de vivre un temps de vacances.

L'association entend impliquer, dans tous les temps de la vie et par une démarche participative le public accueilli et son accompagnant.

EPAL entend respecter, au travers de ses différentes actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (accueils de loisirs avec ou sans hébergement), les rythmes et les besoins de chacun ;

- Dans une démarche de co-éducation, l'association considère ces espaces temps comme des lieux d'apprentissage du vivre ensemble.

- Dans une démarche de complémentarité de la cellule familiale, de l'enseignement scolaire ou socio éducatif, l'association favorise l'accompagnement vers l'autonomie ainsi que vers une attitude responsable, au travers des expériences vécues.

- Dans le cadre d'activités physiques et sportives, l'association veille aux besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli en respectant la réglementation en vigueur.

- Dans une démarche de « Bien-traitance », la sécurité morale, affective et physique de toute personne participant au projet est au centre des préoccupations de l'association. Elle tend à mettre en œuvre les moyens possibles et existants pour garantir cela, dans les différentes étapes de chaque projet.

Pour chaque projet ou action de l'association, les professionnels permanents accompagnent les équipes d'encadrement (directeur, animateur, technicien) par des temps de formation, qui permettent la présentation du projet éducatif.

- Ces échanges participent à l'élaboration, par les équipes, du projet pédagogique qui définit les conditions et modalités de mise en œuvre de chaque séjour et action. Ce projet pédagogique est communiqué aux familles, représentants légaux et administrations de référence.

- Durant les séjours et actions, l'association dote les équipes d'outils de communication nécessaires afin de pallier toute situation.

Par le dialogue et l'échange, les professionnels permanents de l'association et les équipes d'animation « mettent au travail », de façon permanente et quotidienne, les finalités du projet éducatif.